



cherbourg-Octeville. Lycée Jean-François-Millet

Les SES au lycée, qu'est-ce que c'est ?

LES SES signifient Sciences économiques et sociales. C'est une matière que l'on découvre obligatoirement en arrivant en seconde. Par conséquent, les nouveaux élèves peuvent légitimement se demander en quoi elle consiste. Nous avons donc demandé à Mme Weigel, professeure de SES au lycée Jean-François Millet de Cherbourg-en-Cotentin de nous en dire davantage à son sujet.

« En SES, il s'agit de mieux comprendre le monde contemporain et avoir une culture générale pour analyser et comprendre le contexte économique, social et politique », nous indique-t-elle. L'enseignante ajoute que les SES vont permettre de « démontrer des mécanismes qui semblent évidents pour montrer qu'ils n'ont rien de naturel » et d'apprendre « à remettre en cause les systèmes, les cultures... ». Elle déclare qu'il faut « comprendre les avantages et les limites du système capitaliste, et des autres systèmes économiques : c'est donc important pour l'ouverture d'esprit ».

Plus concrètement, la professeure précise que « les thèmes de réflexion sont toujours liés à l'actualité, par exemple le Covid, la Guerre en Ukraine... donc même des mécanismes complexes peuvent être rendus compréhensibles par des exemples parlants ».

Cette matière repose donc sur trois disciplines : l'économie, la sociologie et la science politique. C'est une matière obligatoire du « tronc commun » en seconde. À partir de la classe de 1^{re}, on ne peut suivre cet enseignement qu'en le choisissant parmi ses trois spécialités, puis deux seulement en terminale. Il prend alors de l'importance dans la scolarité de l'élève : 4 puis 6 heures de cours par semaine ainsi qu'un très grand poids dans l'obtention du bac.

En ce qui concerne la poursuite des études, Mme Weigel ajoute qu'il y a « trois grands domaines d'études et de métiers vers lesquels on peut particulièrement bien s'orienter avec une spécialité SES en terminale : les études et les métiers dans le domaine de l'économie ; le commerce, la banque, la finance, la gestion d'entreprise, le marketing, la comptabilité, l'immobilier... Il y a ensuite les études et les métiers qui reposent sur une forte culture générale : le droit (juriste d'entreprise, avocat), la magistrature (juge...), les sciences politiques, le journalisme, etc.. Il y a finalement aussi les mé-

tiers du social et de l'éducatif : éducateur spécialisé, assistante sociale, professeur des écoles... »

Maloé LEGER, 2nd G



La salle de classe habituelle de Mme Weigel, où elle enseigne les sciences économiques et sociales (SES).